

## Plan Local d'Urbanisme de la Métropole : exprimez-vous !

Au terme de 3 années de travail et de concertation, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Métropole Rouen Normandie, arrêté par les élus métropolitains le 28 février dernier, sera soumis à l'avis du public qui pourra formuler ses observations sur le projet, dans le cadre de **l'enquête publique qui se déroulera du lundi 19 août au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 inclus.**

Le PLU métropolitain est l'outil de mise en œuvre d'un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable sur les 71 communes de la Métropole. Ce projet a notamment pour ambition de protéger les espaces agricoles et naturels, le patrimoine bâti et naturel, de renforcer la présence du végétal en ville, de protéger les biens et les personnes contre les risques tout en rendant possible le développement du territoire.

Pour savoir :

- où consulter le projet de PLU ?
- où et quand se tiendront les permanences des commissaires enquêteurs ?
- où et comment formuler une observation (registre, mail, courrier) ?

→ **Rendez-vous sur le site [plu-metropole-rouen-normandie.fr](http://plu-metropole-rouen-normandie.fr)**

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis et ses conclusions motivées sur le projet de PLU. Le dossier, éventuellement modifié, sera soumis à l'approbation définitive du Conseil métropolitain en début d'année 2020.

